

Communiqué

Le 23 février 1995

N° 35

LE CANADA SE RÉJOUIT DU NOUVEAU DOCUMENT-CADRE EN VUE D'UN ACCORD CONCERNANT L'IRLANDE DU NORD

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est dit heureux aujourd'hui du nouveau document-cadre en vue d'un accord concernant l'Irlande du Nord, rendu public à Belfast par les premiers ministres John Major du Royaume-Uni et John Bruton d'Irlande. M. Ouellet a également bien accueilli le document-cadre pour un gouvernement responsable en Irlande du Nord, rendu public en même temps à Londres.

« Le nouveau document-cadre en vue d'un accord est d'une grande portée, et les propositions qu'il renferme sont équilibrées. J'espère que toutes les parties directement appelées à façonner l'avenir de l'Irlande du Nord montreront le même courage et la même volonté de paix dont les gouvernements britannique et irlandais ont fait preuve, et saisiront l'occasion qui leur est offerte de mener des négociations multipartites », a déclaré M. Ouellet.

Les propositions avancées dans les documents respectent les droits, les valeurs et les aspirations des deux groupes traditionnels en Irlande du Nord. Les gouvernements britannique et irlandais ont réaffirmé que tout éventuel accord serait fondé sur le principe du consentement et ferait l'objet de référendums.

M. Ouellet a fait valoir que le Canada soutient depuis longtemps les efforts anglo-irlandais en vue de l'instauration de la paix en Irlande du Nord et qu'il continue d'encourager le dialogue et la réconciliation entre les deux groupes.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada